

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 82

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale du Pays d'Arles
2017.

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
12213**

PRESENTATION

La loi NOTRe, promulguée le 07 août 2015, a supprimé la clause de compétence générale et interdit désormais aux départements d'intervenir en matière d'économie.

Notre collectivité a décidé de poursuivre le partenariat engagé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Pays d'Arles (CCITPA), présidée par monsieur Stéphane PAGLIA depuis novembre 2016, et dont l'action ne se limite pas au domaine entrepreneurial, mais s'étend au développement et à la promotion de l'ensemble des atouts du territoire, en matière d'emploi, de tourisme, de culture, de compétences scientifiques et technologiques etc.

Le programme d'actions a été défini d'un commun accord entre les deux institutions, en conformité d'une part, avec les compétences départementales (Loi NOTRe) et d'autre part, avec les orientations de notre collectivité en matière d'emploi et d'attractivité du territoire.

Les actions sélectionnées sont essentiellement liées au renforcement de l'attractivité et de la promotion du Pays d'Arles ainsi qu'à la valorisation des compétences et ressources du territoire.

Ce partenariat se traduira par la signature d'une convention annuelle dont le projet est annexé au présent rapport.

PARTENARIAT 2017

Le territoire du Pays d'Arles se trouve dans une période d'évolutions majeures liées à des projets tels que l'ouverture en 2018 du complexe culturel développé par la Fondation LUMA dans le parc des Ateliers de la ville d'Arles. La CCITPA considère que ces avancées vont inscrire tout le territoire dans une dynamique où tourisme, culture, patrimoine et innovation vont offrir de nouvelles opportunités de développement et de création d'emploi pour l'ensemble des communes du Pays d'Arles.

La subvention du Département est sollicitée, comme en 2016, à hauteur de 130 000 € soit 18% du programme de 730 800 € dont les actions, ci-dessous, sont détaillées dans le tableau annexé.

Action	Historique	Coût de l'action	Montant sollicité
Promotion / Attractivité des centres villes / Pays d'Arles	Nouvelle	21 500 €	10 000 €
Développement du tourisme d'affaires	Nouvelle	80 000 €	20 000 €
Attractivité touristique – « Redécouvrir Salin de Giraud – La naturelle / La sauvage »	Nouvelle	23 700 €	15 000 €
Développer l'Univers « Provence Prestige »	Développement	547 600 €	40 000 €
Préparer le territoire à l'arrivée des visiteurs de la fondation LUMA	Nouvelle	26 500 €	20 000 €
Réalité augmentée – un jeu dans la ville – en lien avec les Musées, Fondation Van Gogh	Nouvelle	31 500 €	25 000 €
	TOTAL	730 800 €	130 000 €

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Monsieur le Délégué au développement économique et à l'emploi, je propose :

- D'allouer à la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale du Pays d'Arles, une subvention de 130 000 € pour la mise en œuvre en 2017 du programme d'actions annexé,
- De m'autoriser à signer la convention de partenariat dont le projet est annexé au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL